



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 43^e LÉGISLATURE • VOLUME 152 • NUMÉRO 3

PROJET DE LOI SUR DES MESURES EN RÉPONSE À LA COVID-19

DEUXIÈME LECTURE

Discours de

l'honorable Patricia Bovey

Le jeudi 1^{er} octobre 2020

LE SÉNAT

Le jeudi 1^{er} octobre 2020

[Traduction]

PROJET DE LOI SUR DES MESURES EN RÉPONSE À LA COVID-19

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable Patricia Bovey : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-4. Ces prestations de relance ont une importance cruciale pour tous les Canadiens. Vous ne serez toutefois pas surpris de m'entendre dire que c'est encore plus vrai pour les gens qui œuvrent dans le milieu des arts, qui sont embauchés par une organisation ou qui sont travailleurs autonomes.

[Français]

La prolongation de la subvention salariale annoncée dans le discours du Trône a été bien accueillie et est jugée d'une importance cruciale pour les entreprises et les arts.

La Prestation canadienne de la relance économique, qui remplace certains aspects de la PCU, laquelle permettait à ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi de recevoir un soutien continu, est tout particulièrement essentielle pour ceux qui travaillent dans le secteur de la création et pour les personnes handicapées. La possibilité de recevoir des prestations pendant 26 semaines supplémentaires est une bouée de sauvetage pour les artistes individuels tout comme la prolongation de la subvention salariale l'est pour les organisations. Je ne saurais trop insister sur le fait que ces dispositions sont essentielles.

J'ai déjà parlé dans cette Chambre du rôle important et intégral que jouent les arts dans tous les aspects de la société. Je ne me répéterai pas à ce sujet aujourd'hui, sauf pour dire que si nos arts et nos artistes s'effondrent, la société dans son ensemble en souffre.

[Traduction]

Personne ici ne sera étonné d'apprendre que, depuis le confinement de mars dernier, je travaille surtout avec et pour le secteur canadien des arts et de la culture, avec des organismes du milieu et individuellement avec des artistes. Cette semaine, justement, j'ai eu des réunions avec des dirigeants du milieu des arts à propos du projet de loi et du discours du Trône. La pandémie de COVID-19 a fait de terribles ravages dans le secteur des arts et j'ai bien peur que ce secteur soit l'un des derniers à s'en remettre et qu'il ne se rétablisse pas au grand complet.

Les créateurs et les organismes canadiens ont besoin de l'aide que peut leur apporter cette mesure législative. De par leur nature, les théâtres, les salles de concert, les musées et les festivals de toutes sortes ont dû fermer ou être annulés, selon le cas.

Cette pandémie a inspiré de la peur à tous les Canadiens. Je tiens d'ailleurs à offrir mes sincères condoléances à toutes les personnes ici et partout au Canada qui ont perdu un être cher. Je pense aussi aux personnes qui ont été atteintes ou sont atteintes de cette maladie. La COVID-19 a indéniablement eu des effets importants sur nos familles, notre quotidien et notre travail. Nous espérons toutefois que ces effets seront temporaires.

Or, quand allons-nous être à l'aise de retourner au théâtre ou dans une salle de concert? Comment les arts de la scène vont-ils pouvoir survivre sans la vente de billets ou le soutien des entreprises,

qui a chuté dans tout le secteur à but non lucratif? Comment les galeries d'art et les musées vont-ils s'en sortir sans les touristes et les groupes scolaires?

Les arts forment un pan vraiment vulnérable du secteur sans but lucratif canadien. Bon nombre des personnes qui y travaillent sont des travailleurs autonomes, certains obtiennent des contrats à court terme, d'autres à long terme et d'autres encore occupent un poste de salarié, mais avec une rémunération souvent bien inférieure à ce qu'ils gagneraient dans d'autres secteurs.

Certains organismes ne savent pas ce qu'il adviendra d'eux d'une année à l'autre, d'autres ne savent pas ce qu'il adviendra d'eux après le projet en cours. Les organismes dotés de fonds de dotation voient leurs revenus s'envoler dans le contexte actuel et des restrictions encadrent les montants qu'ils peuvent utiliser.

J'ai discuté avec plus d'une centaine d'artistes, ainsi qu'avec des directeurs d'organismes et des dirigeants de différentes associations du secteur des arts et j'ai rencontré à plusieurs reprises des représentants de l'Association professionnelle des théâtres canadiens, des humoristes, des groupes de musiciens et des représentants de diverses disciplines de différentes régions au pays. Sans exception, ils ont tous dit qu'ils appréciaient l'aide qu'apportent la PCU et la subvention salariale, ainsi que la souplesse dont le Conseil des arts du Canada et Patrimoine Canada font preuve pour offrir de l'aide.

Cependant, tous ceux à qui j'ai parlé s'inquiètent des éventuelles mises à pied — certains parlent de plus de 60 % du personnel. Je sais aussi que des mises à pied permanentes ont été effectuées dans de nombreux pans de ce secteur en plus des mises à pied temporaires. On parle des concepteurs, des collecteurs de fonds, des artistes et des artisans de la scène.

[Français]

Je tiens à rappeler que, tout au long des derniers mois, les artistes ont continué à nous soutenir par leur créativité, leurs initiatives et leur générosité. Regardez le merveilleux cadeau que les artistes nous ont fait après les horreurs vécues cet été en Nouvelle-Écosse. Les préoccupations qui ont été soulevées et qui sont évoquées encore aujourd'hui s'inscrivent dans trois échéances: le court, le moyen et le long terme. Chacun est touché.

[Traduction]

La gestion immédiate des crises et la trésorerie des organisations continuent de poser des problèmes particulièrement graves, depuis quelques mois. C'est en effet à cette époque de l'année que la vente de billets apporte une contribution essentielle à la trésorerie des institutions saines; or, elles n'ont pas vendu de billets.

Certaines organisations n'ont pas pu bénéficier du soutien du Conseil des Arts du Canada ou de Patrimoine canadien, ce qui a porté préjudice aux petits édifices, sites et musées historiques régionaux, autant d'éléments vitaux pour la compréhension de notre histoire.

J'ai été vraiment impressionnée par les initiatives originales qui ont déjà été mises en œuvre et celles qui sont prévues pour l'avenir, même si l'incertitude de la reprise suscite plus de craintes et de questions qu'elle n'apporte de réponses. De nombreuses organisations ont mis au point de nouvelles façons de se rapprocher de leurs publics, ce qui est encourageant, mais on peut craindre pour la durabilité à long

terme de ces initiatives. Ce n'est que lorsque les gens pourront retourner au théâtre, dans les salles de concert et, en plus grand nombre, dans les galeries et les musées, que la reprise commencera.

Je suis désolée de vous le dire, mais pour les arts, la reprise n'est prévue qu'en 2022 si l'on est optimiste. La plupart des gens la prévoient en 2023, avec le retour espéré des touristes. Je dois souligner en effet que le tourisme est un ingrédient essentiel pour les arts, tout comme les arts le sont pour la société dans son ensemble. Les artistes ont perdu du travail. Beaucoup ont renoncé à un avancement de carrière et beaucoup quittent le secteur.

N'est-il pas triste de voir des danseurs au sommet de leur carrière quitter leur emploi parce qu'ils ne peuvent pas pratiquer leur art et qu'ils ne savent pas s'ils seront en forme ou s'ils auront la flexibilité nécessaire pour danser lorsque les théâtres rouvriront leurs portes? Quant à la formation des jeunes danseurs, elle a cessé.

Par exemple, au début, l'école du Royal Winnipeg Ballet a poursuivi son programme d'enseignement en offrant des cours à distance avec un vidéographe et un professeur qui travaillaient à plus de deux mètres l'un de l'autre dans un studio. Cependant, lorsque le Manitoba a dû fermer des édifices, le programme n'a pas pu se poursuivre. On craint de perdre la prochaine génération de danseurs si la situation se poursuit pendant trop longtemps, car les étudiants inscrits au programme professionnel doivent continuer à s'entraîner pour ne pas perdre leur flexibilité et leur masse musculaire.

Sommes-nous donc sur le point de perdre une génération dans cette forme d'art pour laquelle le Canada a toujours été tenu en si haute estime sur la scène internationale?

Comme je l'ai dit à maintes reprises, les artistes sont les travailleurs pauvres du Canada et comptent le plus grand pourcentage de Canadiens qui vivent sous le seuil de pauvreté. Chers collègues, c'était en période de prospérité. Vous pouvez donc imaginer leur situation maintenant que nous traversons une période difficile.

L'été dernier, il n'y a pas eu de festivals ni de foires artisanales et il est très intéressant de noter le nombre d'appels que j'ai reçus de la part d'artisans qui — croyez-le ou non — gagnent leur revenu annuel pendant les quelques mois des foires estivales et qui n'ont donc pas de revenus en ce moment.

Donc où en sommes-nous vraiment? Alors que le pays planifie sa relance économique, j'ai l'impression que la situation s'aggravera pour les artistes avant qu'elle ne s'améliore, surtout pour les artistes du domaine des arts de la scène, comme je l'ai dit. Je félicite toutefois les artistes qui ont fait preuve d'une grande générosité et qui nous aident à traverser la crise.

Combien de spectacles ou de concerts avons-nous écoutés en ligne? À combien d'expositions ou de visites de galeries avons-nous participé à distance? Combien d'artistes ont obtenu une rémunération pour le contenu que nous visionnons? Très peu, et cette réalité me choque.

Nous sommes tous conscients du rôle très concret joué par les personnes du domaine des arts auprès des Canadiens tout au long de la pandémie, surtout dans le contexte de Black Lives Matter et des meurtres en Nouvelle-Écosse au début de l'été. Les artistes, tant individuellement que collectivement, ont trouvé un moyen de nous toucher, de nous guérir, de détourner notre attention et de nous donner de l'espoir. Bien que la plupart de ces efforts n'aient pas été récompensés, j'espère que ce projet de loi nous permettra de le faire.

Je me soucie aussi de la santé mentale. C'est impossible de compter le nombre d'appels que j'ai reçus à minuit, à une heure du matin, à deux heures du matin, de la part d'artistes qui se sentent absolument démunis et qui sont au bord du gouffre. Je tiens à remercier le sénateur Kutcher qui m'a prêté main-forte au début de la pandémie de la COVID-19, quand je lui ai demandé de l'aide parce que je ne savais plus quoi faire.

Je peux vous dire que pour certains des organismes qui se voient forcer d'interrompre leur programmation, les pertes représentent la moitié des revenus de la saison 2020-2021. Ils perdent donc la moitié de cette saison. Ils doivent rembourser le prix des billets, alors qu'ils n'ont aucune liquidité. Heureusement, 60 % des Canadiens ont accepté de recevoir des reçus d'impôt pour activités de bienfaisance plutôt que d'exiger leur remboursement. Tout de même, les organismes ont payé les frais de permis pour des programmes qu'ils n'ont pas pu présenter, ils ont construit des scènes, ils ont payé les artistes et ils ont acheté des annonces publicitaires. Ils ne savent pas quand ils pourront rouvrir ni s'ils pourront un jour présenter leurs programmes. Chers collègues, je fais le suivi du nombre d'organismes qui devront peut-être fermer définitivement, malgré toute la programmation virtuelle offerte partout au Canada.

Quelles sont les véritables questions? Une d'entre elles est celle de la relation qu'il faudra rétablir avec le public. Comment le faire? Est-ce que les gens seront à l'aise de participer à des rassemblements importants, dans des théâtres, des salles de spectacle, des musées et des galeries? Il s'agira de déterminer, comme je l'ai dit, le nombre d'organismes du domaine des arts, du patrimoine et de la culture qui survivront à la saison. Il faudra voir dans quel état ils se trouveront. Les grands organismes aideront-ils les petits? Je pourrais continuer, mais je vais m'arrêter là.

L'art est un puissant véhicule. Il peut changer la société. Il nous permet de remettre en question la vision d'un artiste et de nous réconcilier avec elle. Mais, pour pouvoir faire tout cela, il lui faut l'appui de ce projet de loi. Permettons au secteur artistique de contribuer à la reprise économique canadienne qui doit suivre la pandémie en appuyant ce projet de loi, pour que les artistes puissent soutenir les Canadiens et nous aider à avoir la santé mentale nécessaire pour tenir bon.

Chers collègues, comme vous le savez, le mantra de ma famille, c'est « tout le monde va mieux quand tout le monde va mieux. » Grâce à ce projet de loi, nous pouvons aider le Canada à mieux aller. Merci.